

Coppet, le 7 octobre 2026



CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 5 OCTOBRE 2026 LEGISLATURE 2026-2031

Le Conseil communal de Coppet décide à la majorité (40 oui, 0 non, 1 abst.)

D'accepter le préavis n° 04/2026-2027 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 ;

Extrait conforme.

Ainsi fait à Coppet, le sept octobre deux mille vingt-six.

Conseil Communal de Coppet

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yves Riesen'.

Yves Riesen



La Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claire Gavin'.

Claire Gavin

« La décision relative au préavis **04/2026-2027** doit être soumise à approbation cantonale. Un éventuel référendum ne sera possible qu'après cette dernière. Un nouvel affichage aura lieu à ce moment-là ».